TP1 – Devoir

Vous êtes maintenant capable de créer en toute autonomie une maquette de votre site web personnel. Votre site doit contenir au minimum :

- 1) **Une page d'accueil** qui contient obligatoirement un menu qui permet d'accéder à l'ensemble des pages de votre site, un emplacement pour la photo personnelle et un emplacement pour un petit résumé.
- 2) **Une page formation** qui contient une frise chronologique (timeline) destinée à retracer le parcours scolaire.
- 3) **Une page expérience** qui contient une frise chronologique destinée à retracer le parcours professionnel.
- 4) **Une page projet** qui consiste à présenter l'ensemble des projets réalisés. Pour chaque projet, prévoir à minima un emplacement pour une (des) miniature(s) et un titre.
- 5) **Une page de contact** qui présente un formulaire qui permet de vous contacter.